Visite ministérielle
Qualité du milieu de vie en CHSLD
Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT D'ORMSTOWN		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	76
Établissement	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	Adresse	65, RUE HECTOR
Région	Montérégie	Ville	Ormstown

Informations sur la visite

Date de la visite	30 mai 2023	Reddition de comptes 1	30 mai 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	30 novembre 2024

Droits des résidents et des personnes proches aidantes

Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	• L'installation n'informe pas le résident et ses proches de l'existence du comité de résidents.	En cours

Prestataires de services

Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués auprès des résidents afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	• Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement concernant les soins palliatifs et de fin de vie.	En cours

Pratiques cliniques

S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :
- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et qu'il un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.	• Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. • La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée.	En cours

Activité repas

Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger et que les résidents ne soient pas en attente plus de vingt minutes avant le début du repas.	• L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment n'en offrant peu ou pas d'interactions entre le personnel et les résidents. • La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, plus de vingt minutes avant le début de l'activité.	En cours

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	• Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	En cours

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas.	• Le personnel n'encourage pas suffisamment le résident qui a besoin de stimulation pour s'alimenter. • Le personnel n'est pas suffisamment attentif aux besoins de l'ensemble des résidents.	En cours

Milieu de vie

Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer d'aménager, d'adapter et de personnaliser l'environnement physique afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches.	• L'aménagement des lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui. • Les lieux ne sont pas bien entretenus.	En cours

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
8. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve quotidiennement des activités stimulantes, significatives et adaptées.	• Le milieu de vie n'est pas animé ou manque d'animation en n'offrant pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles. • Les activités individuelles et de groupe proposées ne sont pas suffisamment variées ne respectent pas les capacités fonctionnelles du résident. • Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.	En cours